



ATTENTION CONSIGNES DE SECURITE VIGIPIRATE

publié le 23/11/2015

Attention, suite aux attentats de Paris, VIGIPIRATE est passé au niveau "alerte attentat" .

Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Education nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- **l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;**
- **un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;**
- **l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;**
- **une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.**

il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants ; le stationnement en "arrêt minute" des véhicules est interdit devant l'établissement ;

il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect ;

. En cas de déclenchement du Plan Particulier de Mise en Sureté, les parents ne doivent pas venir chercher leur enfant au collège, ils seront pris en charge par les adultes du collège et les personnels de sécurité (police, pompiers..)

Le principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.